



Accélérer une procédure par un référé quand il y a mise en péril

Par Christoulla14

Pour contraindre un copropriétaire récalcitrant à traiter la mэрule diagnostiquée chez lui, le référé est-il un moyen d'accélérer la décision du tribunal puisqu'il y a urgence? La personne concernée use de mesures dilatoires en recourant à des procédures.
Merci, bien cordialement.

Par coproleclos

Bonjour,

La mэрule est un champignon que l'on trouve souvent dans le sud-ouest.

Il faut le traiter rapidement avant qu'il n'infecte tout l'immeuble, en particulier les charpentes. Ce sont de grands gourmands.

Vous pouvez aviser le maire de votre commune par un courrier détaillé de vos interventions avant de faire appel au tribunal judiciaire.

Bien à vous.

Par osram

Bonjour,

Le référé est effectivement une procédure dite d'urgence, vous pouvez l'employer.